

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, M Arnaud MURGIA, Maire de la Commune de Briançon, certifie que **le projet budget primitif 2024 de l’ASA du Grand Canal de Ville de Briançon et de Saint-Chaffrey** a été affiché le *8 mars 2024*, pour une durée de 15 jours aux lieux habituels d’affichage à savoir la Mairie de Briançon, 1 Rue Aspirant Jan, 05100 Briançon conformément à l’article 59 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l’ordonnance du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Fait à Briançon

Le *08/03/2024*.....

Signature et Cachet

